



5^{ème} SESSION DE LA RÉUNION DES PARTIES CONTRACTANTES
14 – 18 mai 2012, La Rochelle, France

« Les oiseaux d'eau migrateurs et les hommes – des zones humides en partage »

RAPPORT DU SECRÉTARIAT

INTRODUCTION

Le présent rapport est consacré au travail réalisé par le Secrétariat de l'AEWA entre janvier 2009 et avril 2011.

Il est divisé en cinq parties :

1. La gestion générale, qui inclut le recrutement de Parties et la coopération avec d'autres organisations. Les questions relatives à l'administration et aux finances sont traitées dans le document AEWA/MOP 5.40,
2. La gestion de l'information,
3. La mise en œuvre et la mise en conformité,
4. Le développement de projets,
5. Les autres activités et outputs.

Le travail quotidien du Secrétariat de l'Accord, qui inclut de répondre aux e-mails entrants, l'entretien du vaste réseau du Secrétariat, les réunions internes avec la CMS, le PNUE et/ou le responsable des agences onusiennes etc., n'est pas spécifiquement mentionné dans ce rapport.

1. GESTION GÉNÉRALE

Recrutement de Parties

La République démocratique d'Éthiopie s'est jointe à l'AEWA en février 2010. Les Républiques du Tchad et du Monténégro sont devenues Parties contractantes à l'AEWA à partir du 1^{er} novembre 2011. Le Zimbabwe a déposé ses documents d'accession et deviendra Partie contractante à partir du 1^{er} juin 2012. Plusieurs autres pays, notamment l'Azerbaïdjan, le Gabon, Le Kazakhstan, la Mauritanie, le Swaziland et la Zambie ont fait savoir que le processus d'accession à l'AEWA en était à un stade avancé. Le Secrétariat a également appris de quelques pays de l'aire de répartition, parmi lesquels l'Islande et la Pologne, qu'ils envisageaient actuellement l'adhésion à l'AEWA.

Conformément aux recommandations de la MOP4 d'accroître les activités relatives au recrutement de Parties, le Secrétariat s'est plus fortement concentré sur le développement des adhésions et a, entre autres activités, organisé plusieurs ateliers et réunions de promotion :

Fédération de Russie

Un atelier promotionnel a été organisé à Moscou pour la Fédération de Russie les 30 et 31 mars 2010 avec l'aide de l'Ambassade des Pays-Bas à Moscou et du gouvernement Suisse. L'atelier, présidé par Gerard C. Boere, parrain honoraire de l'AEWA, a été suivi par des experts nationaux et internationaux, et par des représentants du ministère des Ressources naturelles et de l'Écologie.

Pour de plus amples informations, veuillez consulter :

http://www.unep-aewa.org/news/news_elements/2010/moscow_workshop.htm

Suite à l'atelier qui s'est tenu à Moscou, le ministère des Ressources naturelles et de l'Environnement de la Fédération de Russie a organisé un atelier d'un jour, visant à identifier les mécanismes de coopération internationale pour la conservation des oiseaux d'eau migrateurs ainsi que pour les réglementations de la chasse. L'atelier s'est tenu en marge de l'exposition « Le cheval et la chasse », organisée au palais des expositions de Hanovre, Allemagne, le 2 décembre 2011. L'atelier s'est clairement concentré sur la conservation des oiseaux d'eau migrateurs dans la partie eurasiennne de la Fédération de Russie. Dans ce contexte, les participants ont étudié le rôle de la CMS et notamment de l'AEWA, ainsi que son potentiel pour la Fédération de Russie. En outre, les termes concrets sous lesquels le gouvernement de Russie pourrait ratifier l'AEWA ont été débattus. Un volet de recommandations résumant les résultats de l'atelier est disponible à :

http://www.unep-awea.org/news/news_elements/2011/resolution_workshop_Hannover.pdf

Pour de plus amples informations, veuillez consulter :

http://www.unep-awea.org/news/news_elements/2011/workshop-hannover.htm

Botswana, Comores, Maroc, Seychelles, Swaziland

La coordinatrice de l'Initiative africaine a dirigé deux ateliers (en anglais et français) pour les participants des États de l'aire de répartition qui ne sont pas Parties contractantes au cours du Symposium du 15^{ème} anniversaire de l'AEWA (les 13 et 14 juin 2010), à La Haye, Pays-Bas. La participation de représentants de ces pays était sponsorisée dans le cadre de l'Initiative africaine. Des représentants des gouvernements du Ghana, de Guinée-Bissau et du Sénégal ont eux aussi participé à cet atelier, pour partager leur expérience de Parties contractantes.

Les avantages de l'adhésion à l'AEWA ont été soulignés, les défis rencontrés durant la phase d'accession identifiés, l'expérience de certaines Parties contractantes partagée et des conseils ont été donnés sur les différentes manières possibles d'avancer.

Burkina Faso

Les 23 et 24 septembre 2010, un atelier d'information et de sensibilisation à l'accession du Burkina Faso à l'AEWA a trouvé place à Loubila, Burkina Faso. L'atelier, qui a été organisé conjointement par le ministère de l'Environnement et du Cadre de Vie du Burkina Faso (MECV) et le Secrétariat de l'AEWA, a pu avoir lieu grâce à une contribution financière volontaire du gouvernement suisse. L'atelier a réuni 31 participants de l'administration publique du Burkina Faso (ministère des Affaires étrangères et de la Coopération régionale - MAECR, ministère de l'Économie et des Finances, et ministère de l'Environnement et du cadre de Vie), d'organisations non gouvernementales (Union internationale pour la conservation de la nature – IUCN – et la Fondation des Amis de la Nature – NATURAMA, partenaire de BirdLife au Burkina Faso), et du Secrétariat de l'AEWA. Une déclaration finale a été signée entre le ministère de l'Environnement et du Cadre de Vie et le Secrétariat de l'AEWA, exposant la feuille de route en direction de l'accession du Burkina Faso à l'AEWA.

Pour de plus amples informations, veuillez consulter :

http://www.unep-awea.org/news/news_elements/2010/workshop_burkina_faso.htm

Botswana, Rwanda, Swaziland, Zambie et Zimbabwe

En décembre 2010, le Secrétaire exécutif a entrepris une tournée dans les pays du Botswana, Rwanda, Swaziland, Zambie et Zimbabwe, où il a parlé de l'accession de ces pays à l'AEWA et à la CMS avec des officiels de leurs gouvernements respectifs. La Zambie et le Swaziland, notamment, ont signalé qu'ils ratifieraient l'AEWA sous peu.

Angola, Botswana, Namibie, Rwanda, Swaziland, Zambie et Zimbabwe

En mars 2011, l'Administrateur technique et la Coordinatrice de l'Initiative africaine se sont rendus au Botswana pour participer à l'atelier des parties prenantes pour le développement d'un plan d'action international pour l'Aigrette vineuse et le faciliter. À la fin de l'atelier, le Secrétariat a animé une session axée sur la promotion de l'accession à l'AEWA. Les participants incluaient des représentants des gouvernements de l'Angola, du Botswana, de la Namibie, de la Zambie et du Zimbabwe. En outre, l'Administrateur technique et la Coordinatrice pour l'Afrique ont rencontré des officiels du gouvernement du Botswana et d'institutions non gouvernementales pour discuter de l'accession du Botswana à l'AEWA.

Azerbaïdjan

Le Secrétariat de l'AEWA a organisé une réunion au ministère de l'Écologie et des Ressources naturelles d'Azerbaïdjan à Baku le 26 mai 2011, à titre de suivi des discussions sur l'accèsion lancées avec le pays il y a plusieurs années déjà. Les représentants du ministère ont confirmé que le processus d'accèsion était en cours et ont estimé que – selon quand l'approbation définitive du cabinet des ministres serait obtenue – l'AEWA pourrait être ratifié par le Parlement et signé par le Président sous un an.

Kazakhstan

En lien avec le travail de conservation de l'Oie naine facilité par le Secrétariat de l'AEWA au Kazakhstan, le Secrétariat a eu plusieurs discussions avec des officiels du gouvernement du Kazakhstan sur l'accèsion de ce pays à l'AEWA. Ces discussions ont particulièrement eu lieu pendant un atelier national sur l'Oie naine organisé par le Secrétariat au Kazakhstan en octobre 2010, ainsi que lors de la 1^{ère} réunion du groupe de travail de l'AEWA sur l'Oie naine, qui s'est tenu en Finlande en novembre/décembre 2010. Le Secrétariat comprend que le processus d'accèsion du Kazakhstan est relativement avancé, mais qu'il reste encore quelques questions en suspens.

Coopération stratégique avec d'autres organisations

Partenariat pour la conservation des oiseaux d'eau migrateurs et de leurs habitats (Wings Over Wetlands - WOW)

À l'occasion du symposium du 15^{ème} anniversaire de l'AEWA, qui s'est tenu à La Haye en juin 2010, les organisations partenaires du WOW, Wetlands International, BirdLife International, le Secrétariat de la Convention de Ramsar sur les zones humides et le Secrétariat de l'AEWA, ont signé un mémorandum de coopération (MoC) pour poursuivre le partenariat établi sous le projet WOW. Le MoC a pour objet de traduire les résultats du WOW dans un programme commun à long terme à l'échelle de la voie de migration, qui visera à protéger les oiseaux d'eau migrateurs et à améliorer la gestion des zones humides, en incorporant les besoins des populations, la biodiversité et les valeurs et services de l'écosystème dans un environnement changeant. À cet effet, les partenaires œuvreront ensemble pour concrétiser la vision esquissée dans les actuels Plans stratégiques de l'AEWA et de Ramsar, de même que dans la Stratégie BirdLife et l'Intention stratégique de Wetlands International lorsqu'elles portent sur la conservation des oiseaux d'eau migrateurs, et notamment pour réaliser les objectifs du projet WOW et élaborer et consolider ses résultats. Depuis la première réunion du Partenariat en février 2011, le Secrétariat de l'AEWA a tenu le rôle de Secrétariat du Partenariat Voie de migration.

Conservation de la flore et de la faune arctiques (CAFF)

La CAFF et le Secrétariat de l'AEWA ont élaboré un avant-projet de résolution de coopération (ROC). L'objet de ce ROC sera de fournir un cadre de coopération et de compréhension, et de faciliter la collaboration entre les Parties pour contribuer à leurs buts et objectifs communs concernant la conservation des oiseaux marins, des oiseaux arctiques et de leurs habitats. Les travaux du groupe de travail CBird (Circumpolar Seabird Group), notamment, sont intéressants pour l'AEWA. Le ROC devrait être signé par les Secrétariats à l'occasion de la 11^{ème} session de la Conférence des Parties contractantes à la Convention de Ramsar, qui se tiendra du 6 au 13 juillet à Bucarest, Roumanie.

2. GESTION DE L'INFORMATION

De 2006 à la fin 2010, l'administrateur adjoint chargé de l'information a alloué 50 % de son temps de travail au *Projet des voies de migration d'Afrique-Eurasie Wings over Wetlands (WOW) du PNUE-FEM* fonctionnant en qualité de responsable de la communication pour le WOW. En conséquence, au cours du projet WOW, le temps qu'il a pu réellement accorder aux questions de communication portant exclusivement sur l'AEWA a été limité. À titre de compensation, il a été décidé de partager certaines tâches entre d'autres membres de l'équipe et donc, au sein du Secrétariat, la gestion de l'information est devenue un travail d'équipe. Depuis 2011, le temps de l'administrateur adjoint chargé de l'information est entièrement dédié à la gestion de l'information de l'AEWA. Toutefois, la campagne annuelle de la Journée Mondiale des Oiseaux Migrateurs (JMOM) s'est fortement développée au fil des ans, et ces dernières années, la coordination centrale de la campagne est également revenue à l'administrateur chargé de l'information de l'AEWA. La campagne de la JMOM a été source d'une charge additionnelle de travail, venant s'ajouter aux tâches

régulières de l'Unité d'information de l'AEWA que, dans sa composition actuelle, l'équipe a du mal à remplir. De ce fait, le Secrétariat PNUE/AEWA explore différentes options pour la prise en charge de la JMOM, incluant une aide accrue du Secrétariat de la CMS et des ONG clés dans l'organisation de la campagne.

Le présent rapport fournit un résumé des principales activités liées à la gestion de l'information depuis 2009. Des renseignements plus détaillés sur les activités d'information et les considérations stratégiques afférentes peuvent être consultés dans plusieurs documents de la MOP5 préparés par le Secrétariat.

E-bulletin

Le Bulletin électronique de l'AEWA, recommandé dans la Stratégie de communication, a été envoyé régulièrement, quatre ou cinq fois par an. L'objectif de l'e-bulletin est d'informer le réseau de l'Accord des activités récentes de l'AEWA et autres nouvelles afférentes. Actuellement, l'e-bulletin est envoyé à plus de 3 500 personnes et de nouveaux abonnés s'y inscrivent régulièrement par la voie du système électronique d'enregistrement. L'e-bulletin est devenu l'un des principaux instruments de communication dont dispose le Secrétariat PNUE/AEWA et toute l'équipe participe à sa production.

http://www.unep-aewa.org/news/e_newsletter_archive.htm

Finalisation du système de rapport national en ligne

Dans le cadre d'un projet PNUE, lancé en 2006 et financé par le gouvernement de Norvège, pour œuvrer au renforcement de la mise en œuvre des conventions liées à la biodiversité par le biais de l'utilisation stratégique de la gestion de l'information et des connaissances au sein des AEM administrées par le PNUE, un système de rapport national en ligne a été élaboré pour les rapports nationaux des Parties contractantes à l'AEWA et à la CMS. Le Secrétariat PNUE/AEWA, qui a pris la direction de ce projet au nom de l'AEWA et de la CMS, a travaillé en étroite collaboration avec le PNUE-CMSC au cours de ces dernières années. Le format nouvellement développé de rapport en ligne a été présenté à la MOP4 et adopté, et l'Outil de rapport national en ligne, qui a été conçu comme un outil de la famille de la CMS et peut être étendu à d'autres instruments de la CMS, a été finalisé en 2010-2011 en étroite collaboration entre le Secrétariat PNUE/AEWA et le PNUE-CMSC. À la suite d'une demande des Parties de pré-remplir le format en ligne là où des données étaient déjà disponibles, le Secrétariat PNUE/AEWA a demandé à un consultant d'insérer toutes les informations disponibles dans le système pour réduire le travail des Parties devant utiliser ce système pour la première fois avant la MOP5.

Le nouveau format devrait faciliter le recueil, l'analyse et l'utilisation de l'information contenue dans les rapports nationaux des Parties. Toutefois, le projet nécessite de façon urgente un projet de suivi visant à développer un instrument analytique qui serait lié au système de soumission des rapports en ligne. Malheureusement, les fonds nécessaires à cet outil potentiellement important n'ont toujours pas été assurés. De plus amples informations sur le Système de soumission des rapports en ligne (ORS) sont contenues dans le document AEWA/MOP 5.13.

SITES WEB

Site Web de l'AEWA (www.unep-aewa.org)

Le site Web de l'AEWA s'est continuellement développé au cours de ces dernières années. Outre la section des *Nouvelles*, qui est mise à jour au moins une fois par semaine, plusieurs nouvelles pages ont été créées, fournissant des informations détaillées et récentes sur les activités en cours, telles que celles relatives à la conservation de l'Oie naine et aux activités réalisées dans le cadre de l'Initiative africaine. Une page destinée à la presse et aux médias fournit du matériel audiovisuel et des liens vers les différentes ressources de l'AEWA pouvant être utilisées à cet effet. Le site Web de l'AEWA tel qu'il est aujourd'hui a été développé en 2003-2004 et bien qu'il continue de remplir sa fonction de base, il commence à être dépassé d'un point de vue technologique.

Concept de site Web de la famille de la CMS

Lors de la session spéciale de la Réunion de gestion de la CMS, qui s'est tenue au cours de la retraite interne de la famille de la CMS en mars 2011, il a été décidé de créer un « Groupe de travail sur le site Web », comprenant initialement des membres du Secrétariat PNUE/CMS et de tous les accords de la CMS basés à Bonn, y compris l'AEWA, pour développer un projet de concept/proposition pour un futur site web de la famille de la CMS. Après sa création, le groupe de travail sur le site Web a convenu de suivre un processus entièrement participatif et transparent dans la conception de cette proposition, c'est-à-dire un processus qui inclurait les inputs de tous les membres de la famille de la CMS ainsi que le feedback des Parties.

La proposition de projet initiale (voir AEWA/MOP Inf. 5.10) a été préparée conjointement par les Secrétariats de la CMS, de l'AEWA, d'ASCOBANS, d'EUROBATS et de l'Accord sur les gorilles, et présentée à la COP10 de la CMS en novembre 2011 à Bergen, Norvège. Pour de plus amples informations sur le site Web de l'AEWA et le projet de site Web de la Famille de la CMS, veuillez vous reporter au document AEWA/MOP 5.18.

Espace de travail pour le Comité technique (<http://tcworkspace.aewa.info/>)

L'Espace de travail pour le Comité technique de l'AEWA est devenu un outil de collaboration en ligne essentiel pour le Comité technique de l'AEWA, et il est activement utilisé par les membres du TC, les observateurs et le Secrétariat PNUE/AEWA pour aider au travail en cours du TC, notamment entre les réunions en face à face. Cependant, le Secrétariat PNUE/AEWA désire souligner qu'avec l'utilisation et la dépendance accrue à l'espace de travail pour le Comité technique, le Secrétariat PNUE/AEWA aura besoin de fonds supplémentaires afin de pouvoir assurer sa fiabilité en y faisant les mises à jour nécessaires et pour lui apporter les améliorations requises au cours des prochaines années. Pour de plus amples informations sur l'espace de travail du TC, veuillez vous reporter aux documents AEWA/MOP 5.7, AEWA/MOP 5.9 et AEWA/MOP 5.18.

Site Web de la Journée Mondiale des Oiseaux Migrateurs (JMOM) (www.worldmigratorybirdday.org)

Le cœur de la campagne annuelle de la JMOM est son site Web. Depuis sa conception, en 2006, le Secrétariat PNUE/AEWA a géré et mis à jour cet outil en ligne. Chaque année, une petite équipe de stagiaires, travaillant sous la supervision de l'administrateur adjoint chargé de l'information, a aidé au développement et à la personnalisation du site Web de la JMOM pour l'adapter au thème annuel sélectionné. Une bande-annonce spéciale pour la JMOM a également été produite et proposée sur le site Web de la JMOM 2011, et un nouveau dossier interactif des événements a été créé et rendu accessible sur ce site, présentant tous les événements JMOM enregistrés aux quatre coins du monde. Pour de plus amples informations sur la Journée Mondiale des Oiseaux Migrateurs (JMOM), veuillez vous reporter au document AEWA/MOP 5.18.

Sites Web des groupes de travail sur les SSAP internationaux

Dans le cadre de la mise en œuvre du Plan d'action pour l'Oie naine et la Barge à queue noire, un site Web spécifique incluant un espace de travail interne a été conçu par le Secrétariat PNUE/AEWA avec l'aide d'un expert technique externe. Ces sites Web accessibles au public fonctionneront en tant que plateforme présentant le travail international de conservation coordonné par ces groupes de travail, tandis que les espaces de travail internes seront utilisés pour la communication entre les membres du groupe de travail et les observateurs au cours des périodes séparant les réunions du groupe de travail. Bien que le modèle du système de gestion du contenu utilisé soit nouveau, l'espace de travail a été modelé d'après l'espace de travail du Comité technique en termes de fonctions de collaboration. Pour de plus amples informations sur les espaces de travail des groupes de travail sur les SSAP de l'AEWA, veuillez vous reporter aux documents AEWA/MOP 5.10 et AEWA/MOP 5.18.

Site Web du projet Wings Over Wetlands (WOW) (www.wingsoverwetlands.org)

En sa qualité de responsable de la communication pour le projet Wings over Wetlands, l'administrateur de l'AEWA chargé de l'information a conçu et entretenu le site Web du projet WOW pour la durée de la mise en œuvre du projet (2006 – 2010). Début 2011, le site Web du WOW a été transformé en « archive » et il demeure accessible au public en tant que témoignage de la mise en œuvre du projet. Le site Web est physiquement hébergé par Wetlands International et le Secrétariat PNUE/AEWA a accepté de couvrir les faibles coûts associés au renouvellement de l'adresse du site.

Site Web d'AFRING (www.afring.org)

L'administrateur de l'AEWA chargé de l'information a développé un site Web dédié au Programme de baguage des oiseaux d'eau africains (AFRING). Le site Web a été transmis à M. Doug Harebottle de l'Unité de démographie aviaire (ADU) de l'Université du Cap, Afrique du Sud, qui a accepté de l'entretenir.

Affiches, bannières et autocollants

Des affiches personnalisées de la Journée Mondiale des Oiseaux Migrateurs ont été conçues en 2010, 2011 et 2012. En outre, une affiche de l'Oie naine a été conçue en interne dans plusieurs langues. Plusieurs nouveaux autocollants ont été imprimés en 2011 et 2012, représentant les espèces suivantes de l'AEWA : le Flamant nain (*Phoeniconaias minor*), la Cigogne blanche (*Ciconia ciconia*), le Râle à miroir (*Sarothrura ayresi*), la Bernache à cou roux (*Branta ruficollis*), l'Aigrette vineuse (*Egretta vinaceigula*), l'Érismature à tête blanche (*Oxyura leucocephala*), l'Ibis chauve (*Geronticus eremita*), le Vanneau sociable (*Vanellus gregarius*), le Crabier blanc (*Ardeola idea*), l'Oie naine (*Anser erythropus*), la Grue de paradis (*Grus paradisea*), le Fou du Cap (*Morus capensis*), le Bec-en-sabot du Nil (*Balaeniceps rex*), la Barge à queue noire (*Limosa limosa*), la Grue caronculée (*Grus carunculatus*), la Grue royale (*Balearica regulorum*), le Manchot du cap (*Spheniscus demersus*) et le Cormorant des bancs (*Phalacrocorax neglectus*). Des bannières des espèces ont également été produites pour tous les groupes de travail des SSAP internationaux de l'AEWA dans le cadre de la préparation de la MOP5 de l'AEWA. Ceux-ci pourront également être utilisés pour les réunions des groupes de travail des SSAP dans l'avenir.

Stand d'exposition de l'AEWA

Le Secrétariat PNUE/AEWA a conçu un nouveau présentoir de 80 cm sur 2 m, pouvant être employé lors des événements publics et des présentations.

PUBLICATIONS IMPRIMÉES

Séries techniques

Les sept Plans d'action internationaux par espèce (SSAP) adoptés par la MOP4 (voir liste ci-dessous) ont été imprimés par le Secrétariat et publiés sur le site Web de l'AEWA :

- Érismature Maccoa *Oxyura maccoa* (Série technique n° 14)
- Flamant nain *Phoeniconaias minor* (Série technique n° 34)
- Spatule blanche *Platalea leucorodia* (Série technique n° 35)
- Oie naine *Anser erythropus* (Série technique n° 36)
- Barge à queue noire *Limosa limosa* (Série technique n° 37)
- Râle à miroir *Sarothrura ayresi* (Série technique n° 38)
- Crabier blanc *Ardeola idae* (Série technique n° 39)

<http://www.unep-aewa.org/publications/ssap/index.htm>

En outre, plusieurs Lignes directrices et rapports ont été publiés sur le site Web de l'AEWA en version électronique, parmi lesquels :

- La Ligne directrice de conservation sur la façon d'éviter, de minimiser ou d'atténuer l'impact du développement d'infrastructures et des perturbations afférentes sur les oiseaux d'eau (Série technique n° 26/ Lignes directrices de conservation n° 11), et
- Lignes directrices sur les mesures nécessaires pour aider les oiseaux d'eau à s'adapter au changement climatique (Série technique n° 27/ Lignes directrices de conservation n° 12)

http://www.unep-aewa.org/publications/conservation_guidelines.htm

Autres publications

Nouvelle fiche générale sur l'AEWA : un outil de coopération internationale

Une nouvelle fiche générale sur l'AEWA, disponible en anglais, français et en allemand, a été conçue en 2012. Cette publication offre une introduction à l'Accord concise et facile à lire. On s'est efforcé de la rendre aussi intemporelle et attractive que possible. Elle inclut une carte montrant plusieurs voies de migration des

espèces de l'AEWA, projetées sur l'aire officielle de l'Accord, ainsi qu'une sélection de photos de très bonne qualité d'espèces de l'AEWA.

Livre d'histoire de l'AEWA

Pour marquer le 15^{ème} anniversaire de l'AEWA, le Secrétariat de l'AEWA a préparé en étroite coopération avec Gerard C. Boere, parrain honoraire de l'AEWA, une publication décrivant les premiers développements de l'histoire de l'AEWA. Cette publication couvre la période 1985-2000 et se penche sur le développement et la mise en œuvre de l'AEWA dans le vaste contexte de la conservation des oiseaux d'eau et des zones humides au cours des 40 à 50 dernières années. L'ouvrage contient des centaines de photos, documents et références historiques qui, avec le texte, illustrent l'évolution de l'AEWA jusqu'à ce qu'il devienne le traité international que l'on connaît aujourd'hui. Il s'agit d'un témoignage sur les efforts collectifs internationaux et tous les processus et différentes personnes qui ont contribué à paver la voie menant à la conclusion de l'Accord sur la conservation des oiseaux d'eau migrateurs d'Afrique-Eurasie durant sa réunion de négociation finale, qui s'est tenue du 14 au 16 juin 1995 au ministère des Affaires étrangères des Pays-Bas à La Haye. Cette publication est disponible en version papier ou électronique.

http://www.unep-aewa.org/publications/books/aewa_history_book_sm.pdf

Suppression de l'utilisation de la grenaille de plomb pour la chasse dans les zones humides : Expérience acquise et leçons apprises par les États de l'aire de répartition de l'AEWA

Cette publication est basée sur une enquête réalisée par le Secrétariat PNUE/AEWA en 2007-2008 parmi les correspondants locaux gouvernementaux et les organisations nationales de chasseurs dans les États de l'aire de répartition de l'AEWA qui ont supprimé la grenaille de plomb pour la chasse dans les zones humides. Les résultats de cette enquête ont été résumés dans le but de guider les gouvernements tout au long du processus de mise en œuvre du Paragraphe 4.1.4 du Plan d'action de l'AEWA, en leur fournissant une feuille de route basée sur l'expérience acquise et les leçons apprises par d'autres pays. Cette publication, qui fait partie de la série publique de l'AEWA, est disponible en version papier ou électronique en anglais et en français.

http://www.unep-aewa.org/publications/popular_series/lead-shot-en.pdf

Oiseaux d'eau non indigènes introduits : état le long des voies de migration d'Afrique-Eurasie

Cette publication est un résumé et une version vulgarisée du rapport intégral sur l'état des espèces d'oiseaux d'eau non indigènes introduits dans l'aire de répartition de l'Accord (mise à jour 2007), préparé par le British Trust Funds for Ornithology et soumis à la 4^{ème} session de la Réunion des Parties (septembre 2008).

http://www.unep-aewa.org/publications/popular_series.htm/non_native_species.pdf

http://www.unep-aewa.org/publications/popular_series.htm/non_native_species_fr.pdf

La Barge à queue noire – le voyage d'un oiseau en danger

En collaboration avec le peintre belge de la faune sauvage Yves Fagniard, le Secrétariat PNUE/AEWA a réalisé un livre sur la Barge à queue noire (*Limosa limosa*). Cet ouvrage a été présenté lors du Symposium du 15^{ème} anniversaire de l'AEWA, qui s'est tenu à La Haye, Pays-Bas, les 14 et 15 juin 2010. Il est disponible en anglais et en français, en version papier ou électronique.

http://www.unep-aewa.org/publications/books/btg_engl_sm.pdf

Fiche et brochure sur l'Initiative africaine

Le Secrétariat PNUE/AEWA a élaboré une fiche d'information et une brochure sur l'Initiative africaine, qui est disponible en version papier ou électronique en anglais et en français.

<http://www.unep-aewa.org/activities/africaninitiative/publication/index.htm>

Quelle aide proposez-vous pour la mise en application de l'Accord sur les oiseaux d'eau migrateurs d'Afrique-Eurasie ?

Le Secrétariat PNUE/AEWA a publié une version révisée de son outil d'aide au recueil de fonds « Quelle aide proposez-vous pour la mise en application de l'Accord sur les oiseaux d'eau migrateurs d'Afrique-Eurasie ? ». Cette publication bilingue (en anglais et en français) se compose de 29 fiches présentant chacune un projet auquel la 4^{ème} Réunion des Parties à l'AEWA (MOP4, Madagascar, 2008) a donné la priorité, mais pour lequel on manquait de fonds. Cette publication est disponible en version papier ou électronique.

http://www.unep-aewa.org/publications/iip_brochure/iip_brochure2011.pdf

À l'action sur les voies migratoires des oiseaux d'eau

L'ouvrage, qui peut également être téléchargé sur le site Web du WOW, offre une vue d'ensemble du projet WOW et des principaux résultats de cette initiative unique à l'échelle de la voie de migration dans la région d'Afrique-Eurasie, présentant le grand travail de conservation à l'échelle de la voie de migration et le matériel développé dans le cadre de ce projet.

<http://wow.wetlands.org/ABOUTWOW/LATESTNEWS/tabid/125/articleType/ArticleView/articleId/2164/Default.aspx>

Documents officiels de l'AEWA

Les textes de l'Accord et du Plan stratégique 2009-2017 ont été relookés dans le style propre à l'AEWA et sont disponibles en version papier ou électronique en anglais et en français.

http://www.unep-aewa.org/documents/agreement_text/agree_main.htm

http://www.unep-aewa.org/documents/agreement_text/strategic-plan.htm

Journée Mondiale des Oiseaux Migrateurs (JMOM) 2010, 2011 et 2012

La JMOM est une activité courante de l'AEWA-CMS ; toutefois, le Secrétariat de l'AEWA se charge de la coordination générale des activités de liaison. En 2012, la JMOM coïncidera avec la MOP5, et la préparation de cette dernière demandera la plupart de l'attention et des efforts du Secrétariat de l'AEWA. Les Secrétariats de l'AEWA et de la CMS ont donc décidé que le Secrétariat de la CMS jouerait un rôle plus important dans l'organisation de la septième campagne de la JMOM. En outre, les Secrétariats examinent actuellement différentes options pour préparer la JMOM à plus long terme. De plus amples informations sur la JMOM sont disponibles dans le document AEWA/MOP 5.18.

JMOM 2012

La JMOM 2012 se déroulera les 12 et 13 mai 2012 et célébrera les liens et relations entre les oiseaux migrateurs et les hommes. Le thème de 2012, « *Les oiseaux migrateurs et les hommes – ensemble au fil du temps* », souligne les liens culturels, sociaux, historiques, économiques et spirituels que nous avons avec les oiseaux. Ce thème 2012 est délibérément très proche du thème central de la 5^{ème} session de la Réunion des Parties contractantes à l'Accord sur la conservation des oiseaux d'eau migrateurs d'Afrique-Eurasie (AEWA MOP5) qui se déroulera la semaine suivant la JMOM, du 14 au 18 mai 2012 en France, dans la ville portuaire de La Rochelle.

JMOM 2011

La JMOM 2011 a été célébrée les 14 et 15 mai 2011. Son thème était « *Les changements d'utilisation des sols – vue à vol d'oiseau* », qui mettait en lumière les effets négatifs des activités humaines sur les oiseaux migrateurs, leurs habitats et l'environnement naturel de la planète. Avec 205 événements enregistrés dans 64 pays du monde, la JMOM 2011 a battu tous les records en comparaison avec les autres années et elle est manifestement devenue une campagne mondiale hautement reconnue et populaire.

JMOM 2010

La cinquième Journée Mondiale des Oiseaux Migrateurs (JMOM) a eu lieu les 8 et 9 mai 2010. Son thème central « *Sauvons les oiseaux migrateurs menacés – chaque espèce compte !* » avait pour objectif de sensibiliser à la problématique des oiseaux migrateurs mondialement menacés, et notamment à ceux qui sont en passe d'extinction – les oiseaux migrateurs en danger critique d'extinction. Le thème de la JMOM 2010 était étroitement lié à l'Année internationale de la biodiversité (AIB), déclarée par l'Assemblée générale des Nations Unies pour l'année 2010 pour qu'une plus grande attention internationale soit portée aux pertes de biodiversité partout dans le monde. Plus de 90 événements JMOM différents, organisés dans plus de 40 pays, ont été enregistrés sur le site Web de la JMOM en 2010. Dans les médias et sur les sites internet du monde entier, plus de 100 articles se rapportant à la JMOM ont été présentés avant et pendant le week-end de la JMOM. En outre, depuis 2010, la Journée Mondiale des Oiseaux Migrateurs (JMOM) implique également les réseaux sociaux avec des pages dédiées sur Facebook et Twitter, pour partager les dernières nouvelles et relier tous les gens qui célèbrent la JMOM dans le monde.

3. MISE EN ŒUVRE ET CONFORMITÉ

Les Parties contractantes participent à la mise en œuvre et à l'application des dispositions prévues par l'Accord et en sont responsables. Leurs rapports nationaux fournissent les informations nécessaires à l'évaluation des progrès réalisés dans ce cadre. Toutefois le Secrétariat de l'Accord est lui aussi en partie responsable de la mise en œuvre et/ou de la conformité à l'Accord et y participe également. Vous trouverez ci-dessous des informations sur le rôle du Secrétariat dans ce contexte.

Tâches internationales de mise en œuvre (IIT)

Les IIT 2009-2016 incluent 31 projets dont 13 ont été – du moins partiellement – mis en œuvre depuis 2009 (la plupart dans le cadre du projet WOW). Il s'agit notamment des projets suivants :

CONSERVATION DES ESPÈCES

- Mise en œuvre des plans d'action internationaux par espèce existants
- Conception de nouveaux plans d'action internationaux par espèce

CONSERVATION DE L'HABITAT

- Identification de tous les sites d'importance internationale pour les espèces de l'AEWA
- Création d'un outil interactif présentant les informations relatives aux sites importants pour les oiseaux d'eau migrateurs
- Publication des zones prioritaires en vue d'une amélioration de la protection

RECHERCHE ET SURVEILLANCE

- Travaux d'évaluation dans des zones peu connues
- Recensement international des oiseaux d'eau – enquêtes spéciales destinées à combler les lacunes

ÉDUCATION ET INFORMATION

- Amélioration des capacités d'évaluation et de surveillance pour les oiseaux d'eau migrateurs
- Programmes de formation régionale en Afrique en vue de l'application de l'Accord
- Ateliers régionaux pour la promotion de l'Accord
- Communication de l'importance d'un réseau de sites critiques pour les oiseaux d'eau migrateurs

Pour une vue d'ensemble plus détaillée, veuillez vous reporter au document AEWA/Mop5.17.

Projet PNUE/FEM sur les voies de migration Afrique-Eurasie ou projet Wings Over Wetlands (WOW)

Après quatre ans de mise en œuvre fructueuse, le projet WOW s'est achevé fin 2010. Il a abouti à plusieurs précieux résultats, tels que l'Outil CSN de Réseau de sites critiques et le Kit de formation Voie de migration (FTK) qui soutiendront la mise en œuvre de l'AEWA au cours des années à venir.

L'Outil CSN est une ressource informative et cartographique en ligne (www.wingsoverwetlands.org/csntool) accessible à tous et parfaitement adapté au soutien de la conservation des oiseaux d'eau dans la région de l'AEWA. Il est conçu pour aider une large gamme d'utilisateurs différents, qu'ils soient gestionnaires de sites, autorités nationales ou membres d'organisations internationales, à accéder aux informations sur les oiseaux d'eau et les sites dont ils dépendent en Afrique et dans l'Ouest de l'Eurasie. Il est important de noter que le Secrétariat PNUE/AEWA a accepté de couvrir les coûts d'entretien de base de l'Outil CSN (5 000 € par an) pour maintenir le système opérationnel. Le travail d'entretien de cet Outil est coordonné par Wetlands International et BirdLife International, en coopération avec PNUE-CSMC.

L'Outil CSN a été récemment reconnu comme étant l'un des meilleurs outils cartographiques de conservation sur le Web. Il s'est vu décerné le 21 juin 2011 le premier prix du Concours international ESRI/SCGIS de cartographie pour la conservation, dans la catégorie « Meilleure cartographie interactive sur le Web ». ESRI est une très grande société de développement et de distribution de Systèmes d'information

géographique (SIG) et des applications les plus récentes de gestion des bases de données géographiques, utilisées également dans l'Outil CSN de réseau de sites critiques.

Le Kit de Formation Voie de migration (FTK) du projet WOW, produit en 2010, est disponible en quatre langues (anglais, français, arabe et russe). Le Kit de Formation Voie de migration est une ressource unique pour la conservation à l'échelle de la voie de migration et représente un pas en avant important en direction de la réalisation des objectifs stratégiques principaux à la fois de l'AEWA et de la Convention de Ramsar sur les zones humides. Le kit de formation comprend trois modules présentant un texte détaillé, des études de cas et des exercices s'appuyant sur des présentations prêtes à l'emploi, et accompagnés de CD offrant toute une gamme de matériel complémentaire. Conçu pour aider dans le cadre de formations ciblées, ce kit peut être utilisé par thème relatif à la conservation par la voie de migration, la gestion des zones humides et la conservation des oiseaux d'eau migrateurs. Si les fonds le permettent, le FTK pourra servir aux formations dispensées dans le cadre de l'Initiative africaine de l'AEWA et pourra être considéré comme un outil CESP unique sur le sujet général de la conservation à l'échelle de la voie de migration et de l'AEWA.

Un autre résultat essentiel du projet a été la réussite de la mise en œuvre de 10 projets de démonstration sur les 11 prévus.

Enfin et surtout, le projet a renforcé l'alliance entre les quatre principales organisations partenaires – BirdLife International, Wetlands International, le Secrétariat de la Convention de Ramsar et le Secrétariat PNUE/AEWA, qui ont signé un Mémoire de coopération en juin 2010 afin de poursuivre le partenariat qu'ils avaient mis en place au cours de la conception et de la mise en œuvre du projet WOW.

De plus amples informations sur le projet WOW sont contenues dans le document AEWA/MOP Inf.5.9.

L'Initiative africaine pour renforcer la conservation des oiseaux d'eau et de leurs habitats

L'Initiative africaine a été adoptée aux termes de la Résolution 4.9 par la MOP4 qui lui a alloué un montant de 172 500 € destiné au développement du Plan d'action et d'autres activités jusqu'en 2012. La Réunion des Parties a demandé au Secrétariat de soumettre un avant-projet de Plan d'action à la MOP5, en 2012. En outre, des pays ont promis d'examiner la possibilité d'allouer des fonds supplémentaires à cette initiative, notamment en vue du recrutement d'un administrateur pour l'Afrique. Entre temps, le gouvernement français a fourni un soutien financier important qui a permis au Secrétariat d'engager Mme Evelyn Moloko en qualité de coordinatrice de l'Initiative africaine à partir du 1^{er} août 2009. Elle a entre autres pour tâche de rédiger un Plan d'Action pour la conservation des oiseaux d'eau migrateurs et de leurs habitats en Afrique, d'entreprendre des activités de recueil de fonds et de sensibilisation, de développer l'accession à l'Accord et de fournir des services consultatifs aux Parties de la région.

Le Secrétariat a démarré le premier cycle du Fonds de petites subventions de l'AEWA, approuvé par la Résolution 1.7, dans le cadre de la mise en œuvre de l'Initiative africaine. Les fonds disponibles pour ce premier cycle provenaient du budget principal et de contributions volontaires versées par la France et la Suisse.

Des services consultatifs ont été fournis à ceux qui proposaient des projets et les propositions soumises ont été évaluées avec l'aide du TC de l'AEWA. Les projets sélectionnés aux fins de financement ont été ensuite approuvés par le Comité permanent de l'AEWA (StC). Le second cycle du SGF a été lancé en mai 2011 et le troisième cycle en avril 2012.

Pour le cycle 2010 du SGF, cinq projets ont été financés, émanant de cinq pays africains (Égypte, Éthiopie, Gambie, Kenya et Madagascar), ce qui représentait un montant total de 93 071 euros. Pour le cycle de 2011, deux projets ont été financés, provenant de deux pays africains (Tanzanie et Ghana) et correspondant à un montant total de 43 400 euros. Une somme de 20 000 euros est actuellement disponible dans le budget principal pour le cycle de 2012 et le Secrétariat espère assurer des fonds supplémentaires pour ce cycle et pour les cycles futurs du SGF.

Un rapport détaillé des activités entreprises avec le soutien du Secrétariat dans le cadre de l'Initiative africaine est fourni dans le document AEWA/MOP 5.32.

Renforcer les capacités de conservation des oiseaux d'eau et des zones humides en Afrique du Nord (WetCap)

Le projet WetCap a été lancé le 1^{er} mars 2009 avec comme principaux partenaires BirdLife International, SEO (partenaire espagnol de BirdLife), Wetlands International, la Convention de Ramsar et l'AEWA. Il est axé sur le renforcement des capacités de conservation des oiseaux d'eau et des zones humides en Afrique du Nord. En 2008, l'Agence espagnole de coopération internationale pour le développement (AECID) avait approuvé notre proposition et promis de contribuer une somme totale jusqu'à 1,6 million € à ce projet d'une durée de 3 ans. Le projet a été mis en œuvre pendant une année. Malheureusement, du fait d'un changement de priorités au sein de l'AECID, le financement de la deuxième et de la troisième année du projet a été suspendu, ce qui compromet fortement sa continuation. Les activités mises en place avec succès au cours de la première année comprennent un atelier régional sur l'Outil CSN de réseau de sites critiques, qui s'est tenu du 3 au 5 décembre 2009 à Mehdiya, au Maroc.

Coordination et mise en œuvre des Plans d'action par espèce

Plusieurs nouveaux partenariats ont été mis en place en 2010 et 2011 concernant la coordination des Plans d'action par espèce (SSAP) :

L'Ibis chauve (*Geronticus eremita*)

Un Mémorandum de coopération a été signé entre BirdLife International et le Secrétariat UNEP/AEWA en mars 2010 pour la conservation de l'Ibis chauve (*Geronticus eremita*). BirdLife International a fourni un coordinateur à temps partiel pour le groupe de travail de l'AEWA sur l'Ibis chauve. Ce coordinateur organise et assure le bon fonctionnement des réunions de ce groupe et dirige la mise à jour et la révision du Plan d'action international sur l'Ibis chauve. Le groupe de travail a été formé et sa première réunion est prévue pour le deuxième semestre 2012.

Le Flamant nain (*Phoeniconaias minor*), le Râle à miroir (*Sarothrura ayresi*) et le Crabier blanc (*Ardeola idae*)

BirdLife Afrique et le Secrétariat PNUE/AEWA ont signé en avril 2010 un Mémorandum de coopération sur la conservation du Flamant nain (*Phoeniconaias minor*), du Râle à miroir (*Sarothrura ayresi*) et du Crabier blanc (*Ardeola idae*). BirdLife Afrique a fourni un coordinateur à temps partiel pour les groupes de travail internationaux pour ces espèces dans le cadre d'un contrat avec le Secrétariat. Ce coordinateur a réuni des groupes de travail pour ces trois espèces. Les fonds sont épuisés et de nouvelles ressources financières devront être trouvées pour la poursuite de cette coordination.

L'Érismature à tête blanche (*Oxyura leucocephala*) et la Bernache à cou roux (*Branta ruficollis*)

Le Wildfowl & Wetlands Trust (WWT) et le Secrétariat PNUE/AEWA ont signé en août 2010 deux Mémorandums de Coopération pour la conservation de l'Érismature à tête blanche (*Oxyura leucocephala*) et de la Bernache à cou roux (*Branta ruficollis*). Ces mémorandums ont pour objectifs d'assurer la mise en œuvre complète et efficace des SSAP pour ces deux espèces. Le Secrétariat PNUE/AEWA et le WWT désirent tirer parti de leur bonne collaboration dans le passé pour améliorer l'état de conservation de ces deux espèces. Le groupe de travail pour la Bernache à cou roux a déjà été réuni et un coordinateur à temps partiel a été fourni par le biais de dispositions prises avec BSPB/BirdLife Bulgarie.

Le Vanneau sociable (*Vanellus gregarius*)

La coordination du groupe de travail international sur le Vanneau sociable a été transmise à la Société royale pour la protection des oiseaux (RSPB) en avril 2011. La RSPB assure le bon fonctionnement et la coordination du groupe de travail par l'intermédiaire d'un coordinateur à temps partiel qui facilite également la mise en œuvre du Plan d'action pour le Vanneau sociable. En outre, la RSPB a également dirigé la révision du SSAP actuel. Le plan révisé a été étendu de façon à couvrir l'itinéraire et la migration orientale de l'espèce jusqu'au continent indien (en dehors de l'aire de l'AEWA) et sera donc mis en œuvre dans le cadre de l'AEWA et de la CMS. La première réunion du groupe de travail a eu lieu en mars 2011 en Syrie.

La Barge à queue noire (*Limosa limosa*)

Un Mémorandum de coopération avec le ministère néerlandais des Affaires économiques, de l'Agriculture et de l'Innovation sur la coordination du Plan d'action pour la conservation de la Barge à queue noire a été signé en août 2011. Un coordinateur à temps partiel a été fourni et le groupe de travail a été réuni.

Pour une vue d'ensemble complète des progrès réalisés dans la production et la coordination des plans d'action par espèce, veuillez consulter le document AEWA/MOP5.24. Un compte rendu plus détaillé du travail réalisé par le Secrétariat dans le cadre du SSAP pour l'Oie naine est présenté ci-dessous :

L'Oie naine (*Anser erythropus*)

La coordination d'ensemble de la mise en œuvre du Plan d'action pour la population Ouest Paléarctique de l'Oie naine (LWfG) a été facilitée par Mme Nina Mikander, coordinatrice de l'Oie naine, depuis mai 2009. Ce poste est actuellement sponsorisé par le Directeurat norvégien pour la Gestion de la nature.

L'approche générale de la mise en œuvre a été d'encourager et d'aider les principaux États de l'aire de répartition à mettre en place des groupes de travail et des plans d'action nationaux pour l'espèce. Dans ce but, le Secrétariat a convoqué le groupe de travail sur l'Oie naine tel que le prévoyait le SSAP en 2009. Le groupe s'est réuni pour la première fois à Helsinki les 30 novembre et 1^{er} décembre 2010. Des représentants de 16 des 22 États de l'aire de répartition ainsi que trois observateurs issus d'organisations (BirdLife International, FACE, Wetlands International et WWT) y ont participé. Ils se sont mis d'accord sur le mandat du groupe de travail, la procédure et le modèle de remise du rapport sur la mise en œuvre du SSAP et ont déterminé quelles étaient les actions à mettre prioritairement en œuvre d'ici la fin 2012. La seconde réunion du groupe de travail devrait prendre place dans le cadre du projet UE Life+ « Sauvegarder l'Oie naine » du 7 au 9 novembre 2012, sur les bords du lac Kerkini, en Grèce.

Des activités supplémentaires entreprises dans le cadre du groupe de travail en 2011 comprennent le développement d'un site Web et d'un espace de travail interne, ainsi que le lancement d'une nouvelle série de rapport sur l'Oie naine mettant en avant les projets spéciaux mis en œuvre dans le cadre du SSAP. En 2012, le Secrétariat a élaboré avec les principales parties prenantes une affiche destinée à sensibiliser le grand public, qui a été financée par le gouvernement allemand. Cette affiche est actuellement disponible en anglais, en russe, en kazakh et en arabe. En outre, le Secrétariat a travaillé en étroite collaboration avec le WWF de Finlande et la Société d'ornithologie de Norvège pour produire un guide de terrain sur l'Oie naine qui se concentre sur les notions de base d'identification et de surveillance. Ce guide de terrain sera aussi publié en plusieurs langues.

Les efforts déployés pour institutionnaliser la conservation de l'Oie naine dans tous les principaux États de l'aire de répartition constituent un très long processus et il est essentiel de soutenir ce travail simultanément à l'aide de mesures de conservation concrètes ciblant les principales menaces auxquelles l'espèce est exposée. C'est pourquoi le Secrétariat aide à la planification et aux levées de fonds pour les projets de conservation de l'Oie naine conformément aux priorités définies dans le SSAP. Ces efforts de conservation ciblés se concentrent actuellement sur les États de l'aire de répartition en dehors de l'Europe où semblent se situer les plus graves menaces pesant sur cette espèce (c.-à-d. la Fédération russe, le Kazakhstan, l'Azerbaïdjan etc.).

Des projets de conservation concrets facilités par le Secrétariat depuis 2009 incluent une mission de surveillance de l'Oie naine en République arabe syrienne en février 2010, afin d'identifier les principaux sites d'hivernage potentiels de l'Oie naine et pour former les conservationnistes locaux à son identification, un projet en cours dans la dépression du Kumo-Manych, en Kalmoukie, Fédération russe, pour la réglementation de la chasse de printemps et d'automne aux oiseaux d'eau durant les migrations de printemps et d'automne qui a été prolongé jusqu'au début de 2012, et une vaste mission de surveillance dans le Kazakhstan en octobre 2010 suivie par un atelier à Kostanay, Kazakhstan, facilité par le Secrétariat PNUE/AEWA dans le but de commencer la rédaction d'un Plan d'action national pour l'espèce.

Le Secrétariat PNUE/AEWA est également engagé dans des mesures de conservation le long de l'itinéraire de migration européen de l'Oie naine. Un nouveau projet EU LIFE+ pour l'Oie naine, d'une durée de cinq

ans, a été approuvé par la Commission européenne en septembre 2011. Le Secrétariat participera au projet en tant que partenaire et bénéficiaire.

Le Secrétariat PNUE/AEWA facilite également le travail du Comité pour la restauration de la population de l'Oie naine, sa reproduction en captivité et sa réintroduction en Fennoscandie (Comité RECAP). La quatrième réunion du Comité RECAP s'est tenue en juin 2011 au Campus des Nations Unies à Bonn. Pour plus d'informations, rendez-vous sur :

http://www.unep-awea.org/news/news_lwfg/lwfg_news.htm

Procédure d'évaluation de la mise en œuvre (IRP)

Aux termes de la Résolution 4.6, la MOP4 a convenu de mettre en place une procédure d'évaluation de la mise en œuvre. La Réunion des Parties a pris cette décision essentiellement sur la base des insuffisances de mise en œuvre de l'Accord et du nombre croissant de cas d'oiseaux d'eau ou de sites risquant de subir l'impact d'activités humaines. Il a été décidé que le Comité permanent se chargerait de cette procédure et que le Secrétariat l'assisterait dans ses fonctions.

Fin 2009, le premier cas d'IRP a été lancé pour prendre en main la chasse illégale du Vanneau sociable en Syrie. À la fin février 2010, une mission d'évaluation sur place a eu lieu. En juin 2010, le Comité permanent de l'AEWA a approuvé le rapport de mission et les recommandations et celles-ci ont été transmises aux autorités syriennes pour être mises en œuvre. Vous pouvez consulter le rapport d'IRP sur le site suivant :

<http://www.unep-awea.org/activities/irp/index.htm>.

Le travail réalisé sur ce premier cas d'IRP a été financé en partie grâce à une contribution volontaire allouée par le gouvernement allemand. BirdLife International a reçu à l'automne 2010 une petite subvention afin d'aider le gouvernement syrien à mettre en œuvre les recommandations de l'IRP.

Deux autres cas d'IRP sont apparus au début 2012 portant sur le drainage des marais salant d'Ulicinj au Monténégro en vue du développement touristique et sur le développement d'un parc éolien près du lac Durankulak en Bulgarie.

Un rapport plus détaillé est présenté dans le document AEWA/MOP5.16.

Missions consultatives communes

En août 2009, une mission consultative de Ramsar (RAM), à laquelle ont participé les secrétariats PNUE/CMS et PNUE/AEWA a eu lieu afin de conseiller le gouvernement du Mozambique sur la conservation et l'usage judicieux du site Ramsar du complexe de Marromeu. Le rapport de cette mission consultative peut être consulté à l'adresse suivante : http://www.ramsar.org/cda/en/ramsar-documents-rams-ram62/main/ramsar/1-31-112%5E24429_4000_0

En juin 2010, le Secrétariat PNUE/AEWA, représentant également le Secrétariat de la CMS, a pris part à une RAM au Congo pour conseiller le gouvernement de ce pays sur la conservation du site Ramsar de Cayo-Loufoualeba. Le rapport de cette mission consultative peut être consulté à l'adresse suivante : http://www.ramsar.org/pdf/ra/ram_rpt_66e.pdf

En octobre 2010, les Secrétariats PNUE/AEWA et CMS/AEWA ont été représentés par M. Imad dans le cadre d'une RAM sur le site Ramsar de l'embouchure de la Moulouya, au Maroc, afin de conseiller le gouvernement et les autres parties prenantes sur la conservation et l'usage judicieux de ce site. Le rapport est disponible en se rendant sur : http://www.ramsar.org/pdf/ram/RAM71_fr_Maroc_Aug11.pdf.

Études internationales

Conformément aux paragraphes 7.4 et 7.5 du Plan d'action de l'AEWA, le Secrétariat de l'Accord, en coordination avec le Comité technique et les Parties, prépare une série d'études internationales nécessaires à la mise en œuvre de ce Plan d'action, y compris :

- a) des rapports sur l'état et les tendances des populations,
- b) les lacunes dans les renseignements provenant d'études sur le terrain,
- c) les réseaux de site utilisés par chaque population, y compris l'examen du statut de protection de chaque site ainsi que les mesures de gestion prises dans chaque cas,
- d) les législations relatives aux espèces figurant dans l'annexe 2 de l'Accord, applicables à la chasse et au commerce dans chaque pays,
- e) le stade de préparation et de mise en œuvre des plans d'action par espèce,
- f) les projets de rétablissement, et
- g) l'état des espèces d'oiseaux d'eau non indigènes introduites et de leurs hybrides.

Les études de la liste ci-dessus nommées aux points a, d, e, f et g, ainsi que le rapport sur l'utilisation de la grenaille non toxique pour la chasse aux oiseaux d'eau ont été soumises à la MOP4. L'étude citée au point b) n'a pas pu être commandée du fait du manque de fonds. La 5^{ème} édition du Rapport sur l'état de conservation (indiquée ci-dessus au point a) est présentée dans le document AEWA/MOP5.14. La 1^{ère} édition du Rapport sur le réseau de sites (point c) ci-dessus) est présentée en tant que document préliminaire dans le document AEWA/MOP5.15.

4. DÉVELOPPEMENT DE PROJET

Projet sur le « Renforcement des capacités de planification de la conservation dans la zone de l'Accord sur la conservation des oiseaux d'eau migrateurs d'Afrique-Eurasie »

Du fait du montant important qui manquait pour permettre la mise en œuvre intégrale des activités planifiées dans le cadre du projet WOW, les efforts du Secrétariat PNUE/AEWA déployés pour obtenir des financements se sont concentrés depuis 2009 sur la recherche de fonds pour combler ces lacunes. Une proposition de projet a été élaborée au milieu de l'année 2009 en coopération étroite avec Wetlands International afin de poser une demande de financement auprès du « Programme thématique de la Commission européenne pour l'environnement et la gestion durable des ressources naturelles, dont l'énergie (ENRTP) » et un projet d'une durée de 18 mois comportant des activités correspondant au projet WOW a été approuvé et financé sous le titre « Renforcement des capacités de planification de la conservation dans la zone de l'Accord sur la conservation des oiseaux d'eau migrateurs d'Afrique-Eurasie ». Ce projet a reçu un financement de 200 000 €. Au moment de la rédaction de ce document, le projet a été achevé et les rapports finaux ont été soumis au donateur.

5. AUTRES ACTIVITÉS ET RÉSULTATS

15^{ème} anniversaire de l'AEWA

L'Accord a célébré son 15^{ème} anniversaire à la Haye, aux Pays-Bas, dans le cadre d'un symposium qui a eu lieu les 14 et 15 juin 2010. Ce symposium, hébergé par le ministère néerlandais de l'Agriculture, le la Nature et de la Qualité alimentaire (LNV), a été facilité par M. Gerard C. Boere, l'un des pères fondateurs de l'AEWA. Des représentants de plus de 25 pays et un grand nombre d'organisations partenaires ont participé à cet événement qui célébrait 15 années de réussite dans la conservation des oiseaux d'eau et définissait les principaux défis se profilant, qui pouvaient seulement être pris en main de manière fructueuse si toutes les parties prenantes joignaient leurs forces. Au cours de ces deux jours de symposium, plusieurs ateliers ont eu lieu sur différents sujets tels que le changement climatique, l'expansion de l'utilisation des sols et la gestion durable des oiseaux migrateurs.

Les discussions et conclusions des ateliers et les débats des séances plénières ont abouti à une déclaration – l'Énoncé d'action de la Haye - qui définit le rôle de l'Accord dans l'avenir de la conservation internationale des oiseaux d'eau et identifie les mesures à prendre afin de protéger ces derniers le plus efficacement possible, notamment en vue de la 5^{ème} Réunion des Parties (MOP5) qui aura lieu en mai 2012. Vous pouvez télécharger « L'Énoncé d'action de la Haye » à l'adresse suivante :

http://www.unep-awea.org/meetings/symposium/docs/the_hague_action_statement.pdf

6^{ème} réunion du Comité permanent de l'AEWA

Cette réunion s'est tenue à la Haye, Pays-Bas, les 16 et 17 juin 2010, sur l'aimable invitation du ministère néerlandais de l'Agriculture, de la Nature et de la Qualité alimentaire. La documentation concernant cette réunion se trouve à l'adresse suivante :

http://www.unep-aewa.org/meetings/en/stc_meetings/stc6docs/stc6.htm

Le compte rendu de cette réunion peut être consulté à l'adresse suivante :

http://www.unep-aewa.org/meetings/en/stc_meetings/stc6docs/stc6_final_report.htm

7^{ème} réunion du Comité permanent de l'AEWA

Cette réunion s'est tenue à Bergen, en Norvège, les 26 et 27 novembre 2011, sur l'aimable invitation de la Direction de la gestion de la nature du gouvernement norvégien. La documentation concernant cette réunion se trouve à l'adresse suivante :

http://www.unep-aewa.org/meetings/en/stc_meetings/stc7docs/stc7_docs.htm

Le compte rendu de cette réunion est en train d'être finalisé au moment où nous rédigeons le présent rapport.

9^{ème} réunion du Comité technique de l'AEWA

Cette réunion s'est tenue à Zagreb, en Croatie, du 20 au 23 avril 2009, sur l'aimable invitation ministère de la Culture du gouvernement de Croatie. Les documents et le compte rendu de cette réunion se trouvent à l'adresse suivante :

http://www.unep-aewa.org/meetings/en/tc_meetings/tc9/tc9.htm

10^{ème} réunion du Comité technique de l'AEWA

Cette réunion s'est tenue à Naivasha, Kenya, du 12 au 16 septembre 2011, sur l'aimable invitation du Service de la faune sauvage du gouvernement du Kenya. Le compte rendu de cette réunion est en cours de préparation et une fois finalisé sera posté sur le site suivant :

http://www.unep-aewa.org/meetings/en/tc_meetings/tc10/tc10.htm

Préparation de la 5^{ème} Réunion des Parties (MOP5)

Au moment de la rédaction de ce rapport, les préparatifs de la 5^{ème} Réunion des Parties (MOP5) en sont à leur phase finale. Le Secrétariat a été en contact régulier avec le ministère français de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement, et a participé à plusieurs réunions du Comité d'organisation de la MOP5 mis en place par le gouvernement français. À trois reprises, les représentants du Secrétariat du PNUE/AEWA et du ministère français de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement, se sont retrouvés à la Rochelle en vue des préparatifs logistiques. Des informations détaillées sur tous ces préparatifs sont présentées sur le site de la MOP5 :

http://www.unep-aewa.org/meetings/en/mop/mop5_docs/mop5.htm

Nouveaux développements stratégiques

Quelques développements stratégiques ont eu lieu dans la région de l'AEWA, développements ayant potentiellement un grand intérêt pour l'avenir de l'Accord :

Voie de migration d'Asie centrale (CAF)

Au début de 2008, la CMS a lancé le Plan d'action de la Voie de migration d'Asie centrale (CAF). Ce plan

d'action couvre 30 pays de l'aire de répartition dont 16 sont situés dans la zone de l'AEWA. La moitié des populations figurant dans ce plan d'action sont déjà couvertes par l'AEWA. Le Secrétariat PNUE/ CMS a prévu d'organiser une réunion de négociation intergouvernementale dans le but de clarifier les dispositions juridiques et institutionnelles privilégiées pour un instrument de la CMS sur cette voie de migration, réunion qui aura lieu les 12 et 13 décembre à Abu Dhabi à la suite de la 1^{ère} réunion des signataires du Mémorandum d'accord sur les rapaces. Cette question sera présentée plus en détail à la MOP5 par le Secrétariat PNUE/CMS au point 25 de l'ordre du jour (Doc. AEWA/MOP5.39).

Forme future de la CMS et du groupe de travail sur les voies de migration

Lors de la COP9 de la CMS, qui s'est tenue en décembre 2008 à Rome, Italie, il a été décidé aux termes de la Résolution 9.13, de mettre en place un groupe de travail *ad hoc* chargé de la structure future de la CMS. En plus de ce groupe de travail, la COP9 a aussi convenu de mettre en place un Conseil scientifique à composition non limitée sur les voies de migration. Ces deux groupes de travail sont de la plus haute importance pour la structure future de la CMS mais aussi en particulier pour l'avenir de l'AEWA, et c'est pourquoi le Secrétariat y a participé. Leurs conclusions ont été exposées aux fins de discussion lors de COP10 de la CMS (Bergen, Norvège, 20 au 25 novembre 2011). À l'issue de délibérations pertinentes, la COP10 a adopté la Résolution 10.9 sur la *Structure et les stratégies futures de la CMS et de la Famille de la CMS*. Un certain nombre d'activités mentionnées en annexes à cette résolution ne s'adressent pas seulement à la CMS mais aussi à ces instruments. Parmi celles-ci, plusieurs concernent directement l'AEWA. L'importance de la structure future de la CMS pour l'AEWA et la contribution de l'AEWA à la mise en œuvre des dispositions de la résolution 10.9 de la CMS devraient être discutées au point 10 de l'ordre du jour de la MOP5.